

L'Agroforesterie : une voie de diversification adaptée à l'agrobiologie?

Objectifs

Comprendre le fonctionnement et la gestion d'une parcelle agroforestière

Contenu

Comprendre le fonctionnement d'une parcelle agroforestière (Matin)

Présentation de l'agroforesterie moderne :

Principes des associations d'arbres et de cultures (ou d'animaux)

Comment les arbres et les cultures se partagent-ils les ressources en lumière, en eau et en azote?

Pourquoi mettre en place des systèmes agroforestiers ?

Les réponses de l'agroforesterie moderne face aux contraintes écologiques et environnementales (diversité, gestion de l'eau, paysage, environnement)

Présentation des initiatives agroforestières en Languedoc Roussillon et dans l'Hérault

Après midi : Comment choisir un système agroforestier ? (Après midi)

Quelles essences, pour quel sol, avec quel type de culture, quelles distances entre les arbres, comment les protéger, les tailler ?

Détermination du choix des parcelles et des itinéraires techniques en fonction des cultures, des objectifs recherchés et du contexte pédoclimatique

Quelles charges d'implantation ?

Conduite de parcelles agroforestières : suivi et entretien des arbres, gestion des lignes de plantation (enherbement, biomasse, auxiliaires...) à partir d'exemples concrets.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 26/02/2013

Tarifs

Adhérent 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

CIVAM BIO 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS50023

34875 LATTES Cedex

tél : 04 67 06 23 90

mail : estelle.belbes@bio34.com

Taux de satisfaction : %

Possibilité de se restaurer aux Saveurs
de l'Escale (restaurant bio) 16€



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

28 févr 2013

09:00 - 17:30 (7hrs)

Lycée agricole

34150 GIGNAC

Intervention : Daniele ORI, technicien d'AGROOF

(bureau d'étude spécialisé en agroforesterie)

Animation : Estelle BELBES (CIVAM Bio 34)

Partenaire(s)



Financeur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

__

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))